

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL**

**REVUE ANNUELLE 2013**  
**SECTEUR AGRICULTURE**

**Mai 2014**

## Sommaire

<b>Mai 2014</b> .....	1
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	6
I.1 Contexte.....	6
I.2 Méthodologie .....	6
<b>II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS ET DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2013</b> .....	7
II.1 Performance macro-sectorielle.....	7
II.2 Performances spécifiques et niveau d'atteinte des objectifs stratégiques.....	9
II.2.1 Analyse des indicateurs stratégiques .....	9
❖ Analyse de l'évolution de la production céréalière .....	9
❖ Analyse du rapport entre superficie irriguée/le potentiel irrigable.....	11
II.2.1.2 Analyse des indicateurs sur la liste dominante.....	12
❖ Analyse des efforts de l'Etat et des Prives dans la maîtrise de l'eau.....	12
❖ Analyse du taux de croissance du revenu agricole moyen par an .....	13
❖ Analyse de l'Assurance Agricole .....	14
➤ Analyse des indicateurs et tendances constatées .....	14
❖ Analyse du volume des exportations et des importations des produits agricoles.....	15
❖ Analyse du niveau de couverture des besoins nationaux en céréales.....	21
<b>III. ETAT DE MOBILISATION DE MOYENS FINANCIERS DU SECTEUR.</b> .....	22
III.1.2 Etat d'exécution budgétaire.....	24
<b>IV. Principales contraintes rencontrées dans le secteur</b> .....	27
<b>V. Perspectives à court et moyen termes pour la mise en œuvre de la politique du secteur</b> .....	28
<b>VI. Conclusion et Recommandations</b> .....	29
VI.1 Conclusion.....	29
VI.2 Recommandations : .....	30

## **LISTE DES TABLEAUX**

<i>Tableau 1 : Evolution de la contribution de l'agriculture dans le PIB sur la période 2008-2013.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 2 : Evolution des indicateur.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 3 : Evolution des indicateurs de la liste restreinte.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 4 : Assurance agricole/Réalisations.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 5 : Evolution des importations et des productions locales.....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 6: Taux de couverture des besoins en céréales.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 7: Pourcentage moyen des titres de dépenses sur le budget global (LFI) du sous-secteur Agriculture sur la période 2008-2013.....</i>	<i>24</i>

## **LISTE DES FIGURES**

<i>Figure 1 : Evolution de la production céréalière.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 2 : Evolution des superficies irriguées/ le potentiel irrigable .....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 3 : Evolution des superficies aménagées par le public-privés .....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 4 : Evolution du taux de croissance moyen du revenu agricole.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 5 : Evolution des exportations des produits agricoles.....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 6 : Evolution des importations des produits agricoles.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 7 : Evolution de la production locale et des importations de riz.....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 8 : Evolution de la production locale et des importations de maïs....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 9 : Evolution de la production locale et des importations d'oignon..</i>	<i>22</i>
<i>Figure 10 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 11 : Budget total (hors salaire et hors ressources externes du sous-secteur Agriculture).....</i>	<i>25</i>
<i>Figure 12 : Evolution du Budget Fonctionnement (hors salaires) -----</i>	<i>26</i>
<i>Figure 13 : Exécution du Budget Investissement (sur ressources propres) ----</i>	<i>27</i>

## **ANNEXES**

<i>Annexe1 : Assurance agricole/Réalisations secteur agricole et élevage....</i>	<i>32</i>
<i>Annexe2: Evolution des importations de produits agricoles .....</i>	<i>33</i>
<i>Annexe3 : Evolution des exportations de produits agricoles .....</i>	<i>33</i>
<i>Annexe4: Décomposition des dépenses de l'Etat en dépenses de personnel, fonctionnement hors Personnel, investissement sur ressources propres et investissement via les bailleur .....</i>	<i>33</i>
<i>Annexe 5 : Budget total (hors salaires et hors ressources externes).....</i>	<i>34</i>
<i>Annexe 6: Budget Fonctionnement (hors salaires).....</i>	<i>34</i>

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>ANIDA</b>	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
<b>APE</b>	Accords de Partenariats Economiques
<b>ANE</b>	Acteur Non Etatique
<b>CEP</b>	Cellule d'Etude de Planification
<b>CDSMT</b>	Cadre des Dépenses Sectorielles au Moyen Terme
<b>CNAAS</b>	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles
<b>DAGE</b>	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement
<b>DPES</b>	Document de Politique Economique et Social
<b>DFPO</b>	Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations
<b>DPEE</b>	Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
<b>DPV</b>	Direction de la Protection des Végétaux
<b>DMER</b>	Direction de Modernisation de l'Equipement Rural
<b>DRDR</b>	Direction Régionale du Développement Rural
<b>ESPS</b>	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Francophone Africaine
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>IMF</b>	Institue de Micro – Finance
<b>IARD</b>	Incendie Accident Risque et Divers
<b>ISRA</b>	Institut Sénégalaise de Recherches Agricoles
<b>LFI</b>	Loi de Finance Initiale
<b>LFR</b>	Loi de Finance Rectificative
<b>LOAS</b>	Loi d'Orientation Agro-sylvo-Pastorale
<b>LMR</b>	Limite maximale des résidus de pesticide
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
<b>NASAN</b>	Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et Nutrition
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>OP</b>	Organisations Paysanne
<b>PADERCA</b>	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
<b>PAPIL</b>	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
<b>PADAER</b>	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PASA</b>	Programme d'Ajustement Structurel Agricole
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PNAR</b>	Production Nationale d'Autosuffisance en Riz
<b>PRACAS</b>	Programme de Renforcement et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
<b>PDIDAS</b>	Projet pour le développement inclusif et durable de l'agrobusiness au Sénégal

<b>SNDES</b>	Nationale de Développement Economique et Sociale
<b>SMIC</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
<b>SDDR</b>	Services Départementaux de Développement Rural
<b>SODAGRI</b>	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
<b>SAED</b>	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et des terres des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
<b>UE</b>	Union Européen
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le Développement International
<b>VA</b>	Valeur Ajoutée
<b>VFS</b>	Vallée du Fleuve Sénégal

# **I. INTRODUCTION**

## ***1.1 Contexte***

En 2000, lors de la déclaration du millénaire de l'assemblée générale des Nations Unies, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à faire du droit au développement une réalité pour mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. Ils ont estimé que les progrès reposent sur une croissance économique durable qui réduit la pauvreté. A cet effet, huit objectifs furent baptisés « Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) », et s'inscrivent dans les buts de la charte des Nations Unies, résolue à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Dans cette optique et pour faire face à une demande sociale et économique de plus en plus pressante, les pays en développement élaborent des stratégies.

Le Sénégal, à l'instar de ses pairs, a élaboré en 2008 le Document de Politique Economique et Social (DPES) qui est devenu en 2012, la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES). Cette stratégie couvre la période 2013-2017. Le premier axe de la SNDES, qui vise la croissance, la productivité et la création de richesses s'articule autour du secteur agricole et s'appuie sur la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastoral pour dérouler ses politiques de développement sectoriel mis en œuvre à travers le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

Afin de rendre compte et de lever les éventuelles contraintes de la mise en œuvre de la SNDES, une revue est élaborée chaque année, conjointement avec les différents ministères.

La présente revue du secteur agricole qui alimentera cette revue conjointe coïncide avec la première année de mise en œuvre de la SNDES. Elle vise à :

- analyser les indicateurs du secteur agricole sur la période 2008-2013 ;
- donner des recommandations pour lever les éventuelles contraintes à la mise en œuvre de la politique sectorielle.

## **I.2 Méthodologie**

L'élaboration de la revue du secteur agricole s'est faite suivant une approche participative et inclusive. En effet, l'ensemble des structures du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural en charge d'exécuter la politique sectorielle ont été impliquées dans l'exercice.

Trois principales étapes ont marqué l'élaboration de la revue :

- La tenue d'une réunion de lancement afin d'informer les différentes structures du MAER en charge de la mise en œuvre de la politique agricole ;
- La phase de collecte des informations et de traitement;
- Le partage et la validation technique du document.

Le document est structuré essentiellement en deux parties :

**i) Résultats physiques**

Ils donnent un aperçu sur l'évolution des indicateurs sur la base d'une analyse dynamique des réalisations du secteur agricole sur la période 2008-2013.

**ii) Réalisations financières**

Dans cette partie du document, le niveau d'exécution des ressources par rapport aux mobilisations financières est analysé. Cette analyse comparative permet d'apprécier la capacité d'absorption, l'efficacité et l'efficience du secteur.

## II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS ET DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2013

L'analyse des progrès réalisés est faite en partant des résultats. Ceux-ci sont présentés à deux niveaux :

- performances macro-sectorielles, permettant d'analyser le PIB agricole et son impact sur l'économie ;
- performances spécifiques et le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques.

### II.1 Performance macro-sectorielle

**Tableau 1 : Evolution de la contribution de l'agriculture dans le PIB sur la période 2008-2013**

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (proj)
VA primaire (prix constant 1999)	589	666	705	601	654	701*
VA agri (prix constant 1999)	324	388	407	294	345	373*
VA agri/VA primaire	55%	58%	58%	49%	53%	53%
Agri (% du PIB)	7,08	8,31	8,34	5,91	6,72	7,6*
PIB (prix constant)	4575	4670	4882	4963	5130** <sup>1</sup>	4907*

*Source : ANSD notes d'analyse des comptes nationaux, 2008, 2009, 2010/DPEE ([www.dpee.sn](http://www.dpee.sn)) / PIB à prix constants)*

L'évolution de la valeur ajoutée agricole (aux prix constants de 1999) sur la période 2008-2013 reste fortement contrastée, passant de 324 milliards de FCFA en 2008 à 407 milliards en 2010 . Cependant, cette évolution connaît un repli de 294 milliards en 2011 et prend une

<sup>\*\*1</sup>Indique que la donnée est provisoire ;\* indique que la donnée est une projection

tendance haussière à partir de 2012 avec 345 Milliards .Cette tendance semble se confirmer en 2013 où la valeur ajoutée pourrait connaître une hausse d'au moins 5%.

Cependant, la légère hausse de la VA agricole cache les contreperformances notées sur les principales cultures (riz, mil, maïs, sorgho, arachide.).L'augmentation de la VA est due aux performances enregistrées par la filière horticole qui ont atténué la contreperformance enregistrée sur les cultures vivrières (baisse de 15% sur les céréales) et baisse du volume de productions de toutes les cultures de rente.

Par ailleurs, on note que le sous-secteur agricole contribue fortement à la formation de la VA du secteur primaire. Son poids dans la valeur ajoutée totale du secteur primaire dépasse en moyenne 50%.

**De 2008 à 2010**, la part de la VA agricole sur la Valeur ajoutée totale du primaire a connu une hausse passant de 55 à 58%. En outre, l'année 2011 est caractérisée par un repli du sous-secteur qui a eu un effet négatif sur le secteur primaire (baisse de 14,75%).

En effet, la valeur ajoutée de l'agriculture a régressé de 27,8% en 2011 par rapport à 2010 en termes réels, sous l'effet des mauvais résultats enregistrés au niveau du secteur agricole. Au total, le sous-secteur agricole a contribué négativement à la croissance économique (-2,3 points).

**L'année 2012** est marquée par une reprise de l'activité agricole, compte tenu du démarrage précoce de la campagne, du bon rythme de mise en place des intrants et de la bonne configuration de l'hivernage.

**La projection de 2013** montre que le secteur est dans une dynamique de croissance de valeur ajoutée.

D'autre part, La contribution du sous-secteur à l'économie nationale a connu la même évolution que celle de la VA agricole sur la période. La part du sous-secteur dans le PIB réel sur la période est passée de 7,08% en 2008 à 8,34% en 2010, pour revenir à 5,9% en 2011. A partir de 2012, on note une reprise de l'activité agricole marquée par une contribution de 6,72. Une nette progression est attendue en 2013, avec une part de 7,6% à la formation du PIB global.

La comparaison de l'évolution des contributions de l'agriculture au PIB global, permet de noter que le PIB est relativement influencé par les performances agricoles.

L'agriculture doit contribuer de façon décisive à la politique de sécurité alimentaire des populations, d'autant plus qu'au Sénégal, une proportion importante de celles-ci, notamment rurale, tire ses revenus principalement de l'Agriculture et vit dans une situation réelle de pauvreté et d'insécurité alimentaire.

Ainsi donc, les estimations révèlent des disparités de niveaux de pauvreté selon le lieu de résidence avec environ 56,23% contre 39,44% dans les zones urbaines et 24,2% à Dakar urbain (ESPS 2012).

## II.2 Performances spécifiques et niveau d'atteinte des objectifs stratégiques

### II.2.1 Analyse des indicateurs stratégiques

**Tableau 2 : Evolution des indicateurs**

Indicateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part superficies irriguée/potentiel irrigable	28,11%	25,93%	27,07%	28%	27%	29%
Taux couverture des besoins céréaliers	60%	64%	60%	33%	49%	45,3%
Taux de croissance du revenu agricole moyen	17,59%	9,47%	3,09%	-15,42%	6,97%	-26%
Production céréalière (en milliers de tonnes)	1739	1 713	1 768	1 099	1499	1270
Part du Riz (en milliers de tonnes)	408	502	604	405	469	436

*Source : DAPS*

#### II.2.1.1 Analyse des indicateurs de la liste restreinte

Il s'agit :

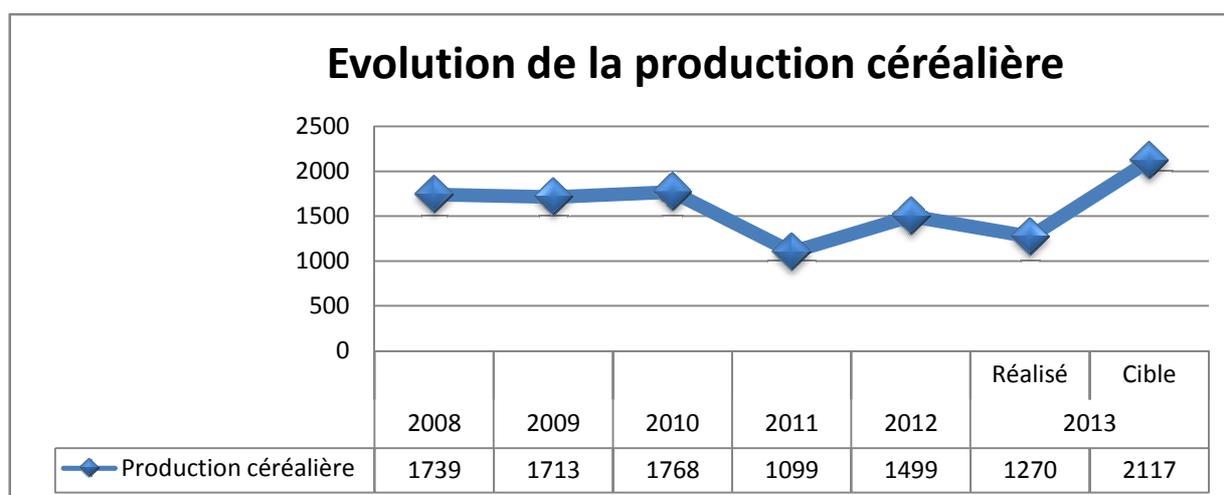
- du rapport entre Superficie irriguée/Potentiel irrigable et l'évolution de la production céréalière ;
- de la production céréalière.

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs de la liste restreinte**

Indicateurs restreints	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
						Réalisé	Cible
Part sup irriguée sur sup irrigable	28,11%	25,93%	27,07%	28%	27%	26%	46%
Production céréalière (en milliers de tonnes)	1 739	1 713	1 768	1 099	1499	1270 <sup>2</sup>	2 117

*Source : DAPS*

#### ❖ Analyse de l'évolution de la production céréalière



**Figure1: Evolution de la production céréalière**

<sup>2</sup>La production de riz de 2013 utilisée pour estimer la production céréalière, n'a pas pris en compte les résultats définitifs de la contre saison froide (les chiffres considérés sont prévisionnels)

En 2013, la **production céréalière** est estimée à 1 270 937 tonnes, soit une baisse de 18% par rapport à la campagne précédente (1 499 757 tonnes). Comparée à la moyenne des 5 dernières années elle est en baisse de 315 427 tonnes en valeur absolue et 20% en valeur relative. Le mil occupe la première place dans les céréales avec une contribution à la production céréalière de 41% suivi du riz qui contribue à hauteur 34, %.

Cette baisse de la production est imputable à la baisse des superficies emblavées de 8% et à la configuration de l'hivernage.

En effet, la saison des pluies s'est installée tardivement dans certaines zones entraînant des retards de 15 à 30 jours dans le démarrage des cultures. De fortes pluies et inondations des parcelles ont été notées dans certaines localités.

Au niveau national, le recensement disponible fait état 12 180 ha de parcelles de culture inondées. Les dégâts concernent surtout les départements de Foundiougne et de Fatick avec respectivement 58% et 35% des emblavures inondées.

Ainsi, globalement les rendements du mil, sorgho, maïs, et fonio ont baissé respectivement de 16%, 12%, 7% et de 27%.

Toutefois, des résultats encourageants sont notés pour le riz qui a enregistré une hausse de rendement de 7,6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces résultats font suite aux efforts déployés par le Gouvernement et les partenaires au développement dans l'amélioration de l'organisation de la filière et l'environnement des affaires, implication de privés dans le financement de la production et de la commercialisation).

Cependant, malgré la légère hausse sur les rendements, la production de riz a connu une baisse de 7% par rapport à la campagne précédente.

Cette contreperformance est imputable à la baisse généralisée des superficies. En effet, dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal (SAED), il est noté une réduction des superficies de riz en hivernage au cours de ces dernières années : 28 216 hectares en 2012 contre 25 687 hectares en 2013. Les superficies cultivées en contre saison sont de 28 000 ha environ pour 2013 et 2014.

Cette situation de baisse ou de stagnation des superficies dans la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) est liée en partie aux risques d'inondation ou de manque d'eau des périmètres irrigués qui requièrent des travaux de réfection, de consolidation et de sécurisation.

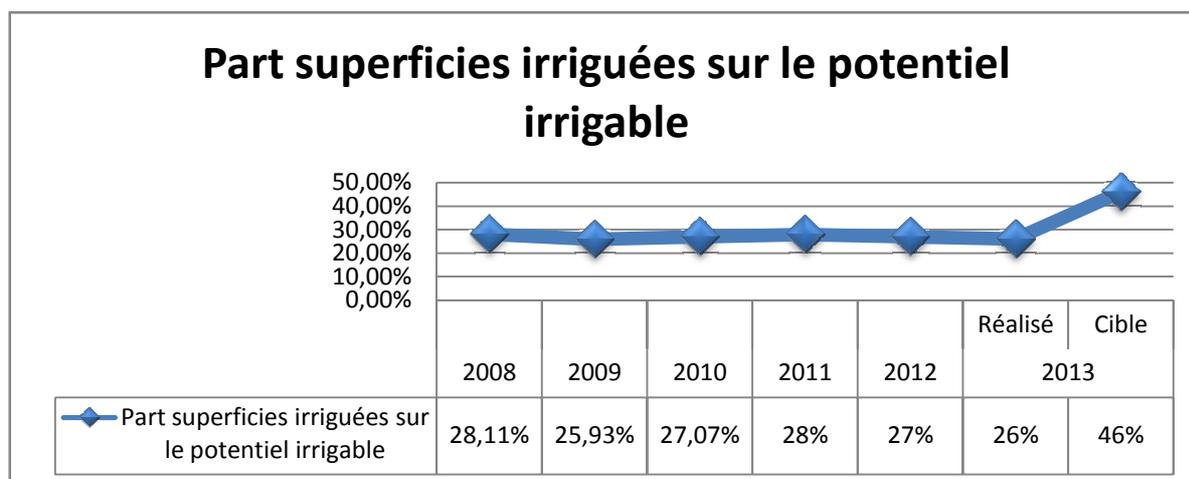
Quant à la riziculture pluviale, des baisses de superficies ont été enregistrées dans les régions Sud et Est du pays (départements de Kolda, Bignona, Tambacounda) où le faible remplissage des bas-fonds suite au déficit pluviométrique a retardé les opérations de repiquage et a conduit un abandon de l'activité dans certaines zones.

Ces facteurs combinés à une nette progression des dépenses d'investissement dans le secteur n'ont pas eu un impact positif sur la production. Les dépenses en subvention sont passées de 30,957 milliards en 2011 à 33,522 milliards en 2012 et ont atteint 34,4 milliards en 2013, soit une hausse respective de 2,565 milliards et 0,878 milliards en valeur absolue, 8,3% et 2,6% en valeur relative.

La hausse des dépenses de subventions n'a pas eu d'effet majeur sur l'amélioration de la productivité compte tenu du faible niveau d'usage de semences sélectionnées et de la qualité des semences distribuées. D'autre part, le retard dans l'installation des pluies dans certaines zones a impacté négativement sur le développement végétatif du mil.

Pour le mil, les semis sont effectués en sec en général. Mais à cause des premières précipitations qui ont été faibles ou suivies de longues pauses, le mil a connu plusieurs cas de ré semis dans beaucoup de terroirs, jusqu'en début août. Avec la photosensibilité du mil, la culture n'a pas connu un développement végétatif suffisant avant l'épiaison. Cette situation s'est traduite par des abandons de parcelles ou des baisses de rendements du mil.

### ❖ Analyse du rapport superficie irriguée/le potentiel irrigable



**Figure2 : Evolution des superficies irriguées sur le potentiel irrigable**

Concernant les superficies irriguées, seules les emblavures suivies par la SAED et la SODAGRI (Anambé) sont considérées ici.

Entre 2008-2013, la SAED et la SODAGRI ont irrigué en moyenne respectivement 73 352ha et 2580ha. La part des superficies irriguées est quasi constante sur la période. Cette baisse de 1% des superficies irriguées résulte principalement de la baisse des emblavures en riz par la SAED et la SODAGRI.

Parallèlement, la part des superficies irriguées par la SAED serait en baisse de 2% en 2013 dont près de 80% seraient mises en valeur et 16 % ne sont pas exploitées pour des problèmes d'accès au crédit et d'organisation des producteurs pour la préparation de la campagne 2013 et 3 % des superficies sont abandonnées pour des problèmes liés à l'irrigation.

Cette situation provisoire marquée par la baisse des superficies en hivernage s'explique, en grande partie, par le fait que la forte production de la contre saison 2013 n'a pas été suivie de mesures pour assurer d'une part, l'évacuation rapide de la production et d'autre part, les façons culturales à temps.

En effet, l'insuffisance du matériel de travail du sol et de post-récolte a constitué l'un des goulots d'étranglement les plus importants au cours de cette campagne. Il s'y ajoute que d'importants programmes d'investissements (aménagements structurants et terminaux) sont en cours mais ne sont pas achevés.

La part des superficies irriguée dans le bassin de l’Anambé (SODAGRI) a augmenté de 4% en 2013. Les superficies aménagées restent constantes depuis 5 ans, et celles mises en valeur en 2008 représentent en moyenne 58%.

Ce résultat de 2013 est loin d’atteindre la cible de 46%. Les raisons de cet écart sont expliquées par le fait que 40% des superficies aménagées ne sont pas valorisées.

## II.2.1.2 Analyse des indicateurs sur la liste dominante

### ❖ Analyse des efforts de l’Etat et des Privés dans la maîtrise de l’eau

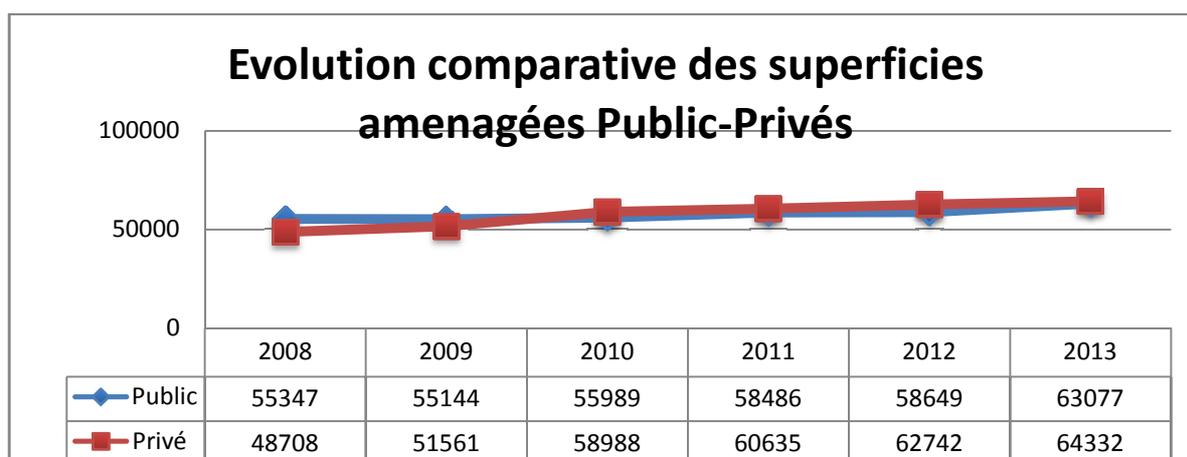


Figure 3 : Evolution des superficies aménagées par le public-privés

Sur la période 2008-2013 on note une progression des aménagements publics et privés dans la vallée et dans l’Anambé. Cette progression est due à la politique de l’Etat pour une meilleure maîtrise de l’eau.

Pour rappel, sur la période 1965-1986, les aménagements étaient assurés par l’Etat, avec un taux d’aménagement moyen de 8% soit une capacité de 26 793 ha dont seulement 22 315 ha sont exploitées. Cette période marque l’engagement de l’Etat dans la politique agricole.

De 1987-2009, avec l’arrivée des privés, on note un accroissement des superficies aménagées passant de 29 457 ha à 106 705 ha. Cette phase est marquée par un rythme de progression des privés de 21% et une baisse des efforts de l’Etat dans les aménagements jusqu’à hauteur de 3%.

Cette situation qui s’est faite de manière soutenue depuis 1987, a permis aux privés d’inverser la tendance à partir de 2010.

Cette phase coïncide avec le programme d’Ajustement Structurel Agricole (PASA) où l’Etat devait réduire ses investissements dans le secteur agricole.

A partir de 2010, le taux de progression des privés a connu une baisse de 6% mais toujours supérieur à celui de l’Etat qui est resté constant (3%) depuis 1987.

La baisse du taux d’aménagement des privés peut être due aux travaux de réfections et de réhabilitations entrepris au niveau des zones aménagées.

En matière d'aménagement de vallées et de bas-fonds, des potentialités importantes existent dans les régions de Ziguinchor, de Sédhiou, de Kolda, de Tambacounda, de Kédougou et de Fatick. Celles-ci sont actuellement exploitées par les projets tels que le PADERCA, le PAPIL et les nouveaux projets PADAER, PAPSEN, PASA-Lou-Ma-Kaf mais, beaucoup reste à faire.

Il faudra aussi compter sur le potentiel offert par la mobilisation des eaux souterraines, les forages et les puits ainsi que l'utilisation des conduites d'eau potable à des fins d'irrigation pour le maraîchage et l'arboriculture par ANIDA, à travers la création de sept (07) nouvelles fermes, sur une superficies aménagées de 100 ha.

Certaines surfaces aménagées, il y a plusieurs années, sont aujourd'hui complètement dégradées et inadaptées à une exploitation agricole.

### ❖ Analyse du taux de croissance du revenu agricole moyen par an<sup>3</sup>

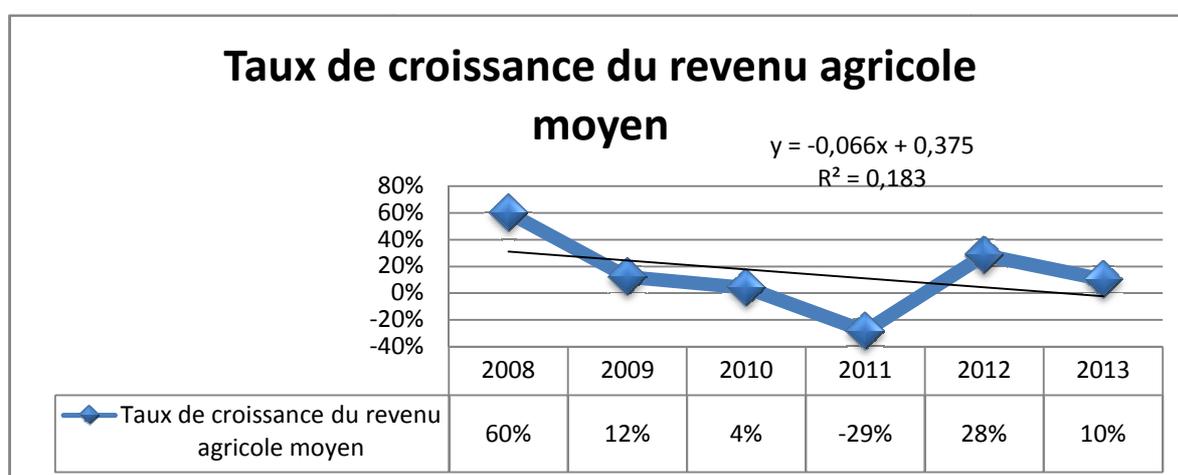


Figure 4 : Evolution du taux de croissance moyen du revenu agricole

Ce graphique présente l'évolution du revenu moyen des producteurs depuis 2008. Entre 2008-2011, le taux de croissance du revenu agricole moyen a baissé de 11,75% passant de 60% à -29%. Après une hausse de 28% en 2012 par rapport à 2011, le niveau de revenu agricole moyen a connu une légère hausse de 10% en 2013 estimé à 475 000 FCFA. Cette augmentation du taux de croissance du revenu agricole moyen comparé à 2010 a connu une baisse passant de 472 000 FCFA à 432 000 FCFA soit 8,5% en valeur relative.

Le revenu mensuel (475 000 FCFA/12=39 583 FCFA) est nettement supérieur au SMIC du Sénégal estimé à 37 000 FCFA/mois. C'est dire qu'aujourd'hui que le producteur est en passe de vivre son métier d'Agriculture comme prévu dans la LOASP.

La variation de cet indicateur est différente selon les spéculations. Ainsi, la région du fleuve, les Niayes et la moyenne Casamance (Vélingara) concentrent les revenus les plus importants du fait des productions à forte valeur ajoutée comme le riz, la tomate, l'oignon et les autres

<sup>3</sup> Cet indicateur est un proxy du revenu, il est obtenu à partir du ratio Valeur ajoutée agricole/ le nombre d'actifs agricoles en temps plein

céréales (maïs et sorgho). De même, ces régions comptent également sur un meilleur étalement de l'activité agricole dans l'année (deux voire trois saisons de production). Dans les autres régions, compte tenu de la forte dépendance de l'activité agricole à la pluviométrie, les revenus y sont moins importants et restent tirés par la seule culture de l'arachide, par conséquent le revenu est en deçà du SMIC.

L'analyse de cet indicateur montre que l'atteinte de la sécurité alimentaire passe nécessairement par la maîtrise de l'eau pour un meilleur étalement de l'activité agricole dans l'année.

### ❖ Analyse de l'Assurance Agricole

A l'origine, pour le secteur agricole, l'objectif était de couvrir les principales spéculations pratiquées à grande échelle (arachide, riz, mil, maïs, sorgho et coton).

En ce qui concerne les polices « récoltes », l'objectif était de réaliser la couverture de 10% des superficies cultivées pendant la campagne agricole de 2005-2006 (soit 197 415 hectares) au bout de trois années d'existence, avec des réalisations de 4% la première année et 8% la deuxième année.

La prime moyenne pour couvrir 1 ha d'arachide s'élève à 3 370 FCFA dont la moitié seulement est payée par l'agriculteur.

Les réalisations en termes de souscription sont présentées dans le tableau ci-dessus.

#### ➤ Analyse des indicateurs et tendances constatées

Tableau 4 : Assurance agricole/Réalisations : Evolution des données techniques de 2009 à 2013

RECOLTES	ANNEES				
	2009	2010	2011	2012	2013
Prime nette émise	38 580 137	42 696 784	42 987 395	155 110 538	236 817 792
Valeurs assurées	1 658 248 044	2 383 939 617	589 331 774	1 141 101 773	4 372 264 904
Sinistres payés	0	0	0	8 708 409	133 000 000
S/P en %	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5,61</b>	<b>8,44</b>
Nombre de producteurs assurés	1 621	1 348	1 285	2 103	5 000
Superficies totales assurées (ha)	27 907	2 680	2 617	4 688	7 900
Superficies Tomate	2 050	2 617	2 617	2 617	2 600
Superficies Arachide	12	32	0	70	100
Superficies Coton	25 845	0	0	0	1000
Superficies Mil	0	14	0	0	0
Superficies Maïs	0	17	0	32	150
Superficies Riz	0	0	0	1 943	4 000
Superficies Oignon	0	0	0	26	50

Source : CNAAS

Les activités relatives à l'assurance agricole ont connu un démarrage timide. Ainsi, en termes de producteurs assurés et de valeurs assurées, leur évolution a connu une légère baisse entre 2009 et 2011. Le démarrage timide s'explique par les difficultés à rencontrer et à convaincre les producteurs dans les différentes filières agricoles. La décroissance reste liée principalement au désengagement des producteurs de coton pour des questions de capacité financière à payer les primes.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, la CNAAS a eu durant les 3 premières années, une évolution très mitigée à cause du manque de moyens d'information, d'éducation et de communication nécessaires à l'appropriation par les agriculteurs de tout projet de développement rural.

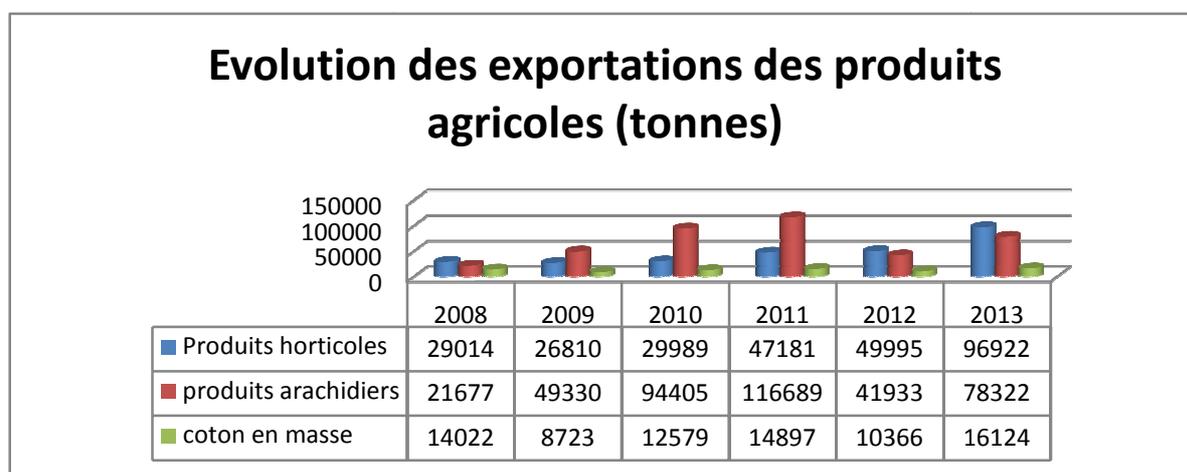
Toutefois, l'activité globale de la CNAAS a toujours enregistré une croissance de plus de 17% même sur les premiers exercices. C'est à partir de 2012 (+234%) et 2013 (+125%), que l'assurance agricole a enregistré une très forte évolution de ses activités. Cette forte évolution va se poursuivre de façon plus modérée à des taux toutefois assez appréciables (34%) en 2013.

Même si en 2014, elle restera un acteur marginal du marché des assurances (sa part de marché est légèrement inférieure à 1% du marché IART), la CNAAS, grâce à ses premiers succès, est clairement entrée dans une zone de croissance durable qui lui permet d'envisager une seconde étape de son développement plus ambitieuse.

L'évolution des performances de la CNAAS s'explique d'une part par la création de nouveaux produits d'assurance, et par la création de nouveaux protocoles de collaboration avec des représentations de producteurs, des banques et IMF.

## ❖ Analyse du volume des exportations et des importations des produits agricoles

### ➤ Les exportations



*Figure 5 : Evolution des exportations des produits agricoles(ANSD)*

Les exportations des produits agricoles sur la période 2008-2013 sont constituées en grande partie par les produits arachidières.

Le tableau ci-dessus montre que les exportations en produits agricoles du Sénégal ont évolué en tendance haussière depuis 2008. Toutefois, cette évolution a été marquée par une rupture en 2012 matérialisée par une baisse significative due principalement à la baisse des exportations du coton qui passent de 14896 tonnes en 2011 à 10366 tonnes en 2012 soit 30,41% et des produits arachidières qui passent de 116689 en 2011 à 41932 en 2012 64,065%.

La baisse du volume des exportations d'arachide de 2012 est due en partie à la perte de part de marché compte tenu du retrait des clients chinois qui sont avec les américains les principaux preneurs.

S'agissant des produits horticoles, on note une évolution considérable des exportations passant de 29 014 tonnes en 2008 à 49 995 tonnes en 2012. Les exportations estimées en 2013 ont pratiquement doublé si on se réfère à 2012 passant à 96 921 tonnes.

L'augmentation des exportations se justifie d'une part par la hausse de la production horticole de 45 000 tonnes en 2012.

D'autre part, l'Etat s'est engagé à travers la Direction de la protection des végétaux, dans une dynamique de promotion des bonnes pratiques agricoles en matière de protection phytosanitaire et de gestion de la qualité des pesticides en vue de :

- minimiser la présence de résidus de pesticides dans les produits agricoles (respect des normes de LMR);
- promouvoir l'utilisation des seules spécialités de pesticides homologuées ou autorisées pour leur utilisation dans la production agricole ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité des produits agricoles.

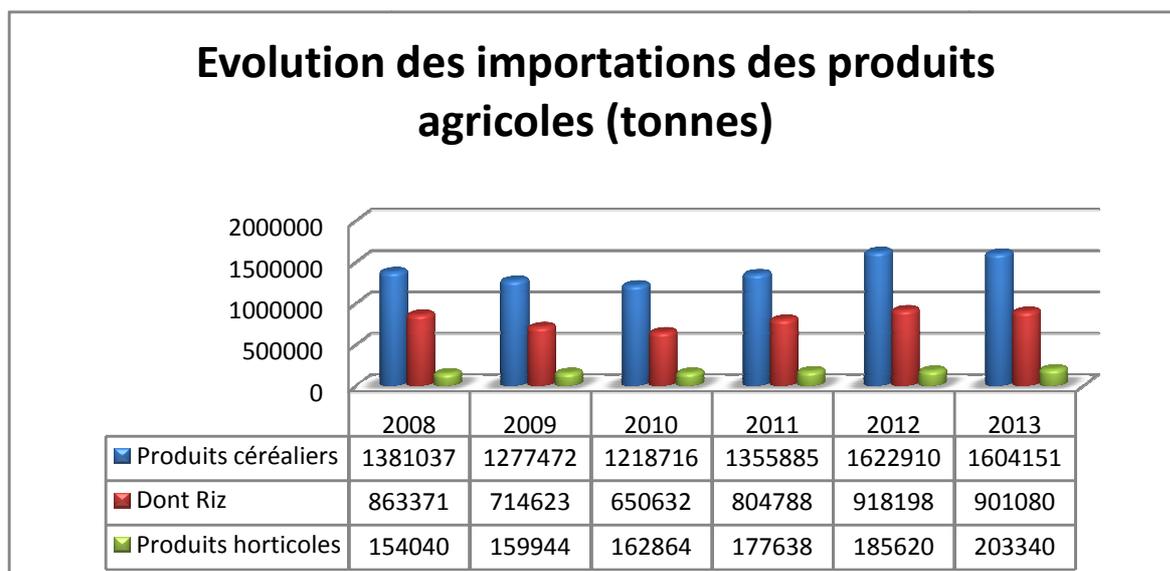
Cette volonté d'améliorer la compétitivité de la filière horticole sur le marché extérieur se matérialise par :

- o l'enregistrement dans la base de données de la Direction de Protection des Végétaux (DPV) de 82 opérateurs, régulièrement suivis et sensibilisés pour le respect des normes de qualité des produits horticoles.
- o l'enregistrement, le suivi régulier et la sensibilisation de 220 distributeurs de pesticides chimiques par la DPV en vue du respect des mesures réglementaires afférentes à la gestion des pesticides chimiques.

Concernant les exportations en coton, on constate des évolutions en dents de scie.

De manière générale, les exportations agricoles ont connu une hausse ces dernières années passant de 64715 tonnes en 2008 à 191367 en 2013 contre une baisse de 102293 tonnes en 2012. Elles ont augmenté de 87% en 2013.

➤ **Les importations**



**Figure 6 : Evolution des importations des produits agricoles**

L'analyse des importations de produits céréaliers sur la période 2008-2013 laisse apparaître deux tendances. Une première tendance à la baisse entre 2008 et 2010 expliquée par les initiatives prises dans le domaine agricole, suite à la crise alimentaire survenue en 2007. En d'autres termes ces initiatives combinées à une bonne pluviométrie ont permis de booster la production entraînant ainsi cette baisse constatée des importations.

Entre 2010 et 2012, les importations de produits céréaliers ont connu une tendance haussière due à la baisse de la production sur la même période. Cette situation vient confirmer la corrélation qu'il y a entre la baisse de la production et l'augmentation des importations.

En 2013, les importations de produits céréaliers ont légèrement baissé, passant de 1 622 910 tonnes en 2012 à 1 604 151 tonnes soit une baisse en valeur absolue 18759 tonnes et 1,16% en valeur relative due à l'augmentation de la production des céréales qui passe de 1 099 000 tonnes à 1 499 000 tonnes.

Le riz occupe la première place dans l'importation des produits céréaliers (33,27%). Néanmoins cette céréale a enregistré une baisse de 17118 tonnes de son importation, soit 1,86% par rapport à 2012.

Concernant les produits horticoles, les importations ont connu une augmentation passant de 154 040 tonnes en 2008 à 203 340 tonnes en 2013 soit 32%.

En effet, les exploitations horticoles dans des zones stratégiques à fort rendement ont été fortement menacées par les maladies des plantes (bactérioses) causant ainsi d'énormes pertes notamment dans les filières tomate au Nord et au Sud du pays. Cette situation s'est caractérisée par l'augmentation des importations de produits agricoles constatée en 2013.

Globalement, le Sénégal est un pays qui est fortement tributaire des importations. Cet état de fait trouve son explication dans les préférences et habitudes alimentaires des Sénégalais

(préférence de l'oignon, de la pomme de terre et du riz importés) d'une part et d'autre part dans la faible productivité enregistrée par le secteur et due en grande partie à une production fortement dépendante de la pluviométrie et souvent sujette à des pressions parasitaires notamment pour les produits horticoles.

Ce changement de mode alimentaire, qui est le fait du pouvoir colonial, ne cesse de s'accroître avec des conséquences néfastes sur la santé des Sénégalais. Impuissants face à cette dégradation de nos habitudes alimentaires, les pouvoirs publics n'ont pu arrêter cette dépendance alimentaire.

Pour juguler cette situation, l'Etat entreprend plusieurs réformes pour assurer la sécurité alimentaire du pays tout en menant un plaidoyer en faveur du consommateur local.

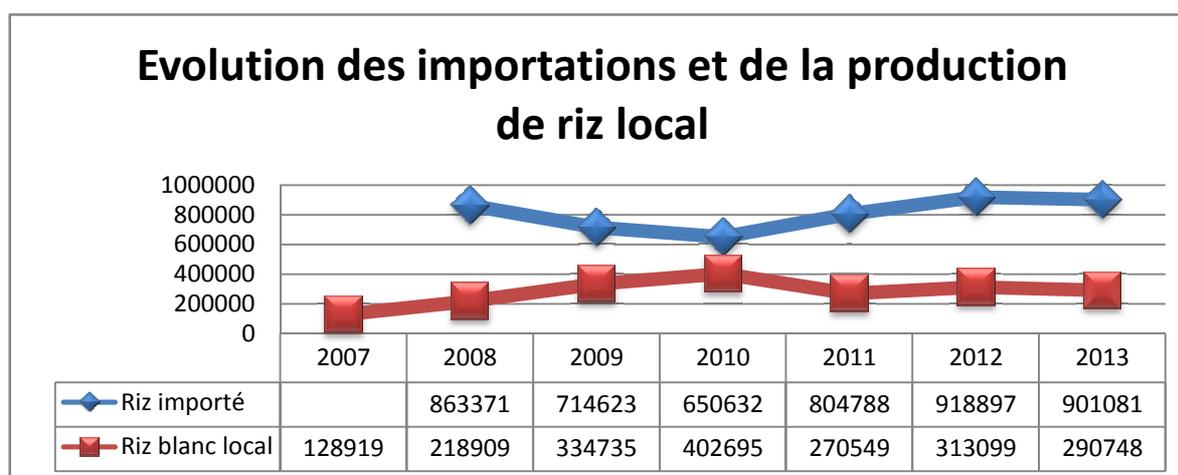
### ➤ Evolution comparative des importations par rapport à production locale

**Tableau 5 : Evolution des importations et des productions locales**

Produits	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Riz importé (tonnes)</b>	863371	714623	650632	804788	918897	901081
<b>Riz blanc local (tonnes)</b>	218909	334735	402695	270549	313099	290748
<b>Maïs importé (tonnes)</b>	105369	109433	103467	89278	151621	131126
<b>Maïs local (tonnes)</b>	397325	328644	186509	124092	228423	225902
<b>Oignon importé (tonnes)</b>	95699	103999	105459	127764	123 350	124250
<b>Oignon local (tonnes)</b>	150000	157460	160000	190000	210 000	230 000

*Source : ANSD/DAPS*

#### - Le cas du riz



**Figure 7 : Evolution des importations et de la production de riz local**

Le graphique ci-dessus décrit l'évolution des importations de riz et la production de riz blanc local sur la période 2008-2013.

Ainsi, sur la période 2008-2010 on note une baisse des importations de riz alors que les productions de riz blanc local augmentent sensiblement sur la même période. Par ailleurs de 2010 à 2013, les importations de riz ont augmenté alors que les productions de riz blanc ont connu une progression en dents de scie.

La production de riz blanc local a baissé passant de 313 099 tonnes en 2012 à 290 748 tonnes en 2013 soit une diminution de 7,14%. A ce niveau, il faut noter que la quantité de riz blanc considérée pour l'année 2013 n'intègre pas le volume de riz produit pendant la contre-saison 2013. La baisse de la production de riz au niveau local pour la campagne 2012-2013 s'expliquerait par :

- Le retard accusé dans la distribution des intrants pour la campagne;
- La baisse du volume de crédit pour la campagne 2013 par rapport à 2012 ;
- La mauvaise répartition spatio temporelle des pluies qui a entraîné des inondations dans certaines zones de production ;
- La baisse des superficies cultivées et des rendements obtenus au niveau de la Vallée du fleuve Sénégal où la culture du riz est plus concentrée.

De même, les importations de riz sont passées de 918 897 tonnes en 2012 à 901 081 tonnes en 2013, soit une baisse de 1,94%. Ces importations représentent près de 56% du total des importations en produits céréaliers en 2013 et le triple de la production de riz local.

Pour pallier les insuffisances qui ont marquées la précédente campagne 2012-2013, des mesures ont été prises. Parmi ces mesures on peut citer :

- o La mise en place des intrants dès le mois d'avril 2014 ;
- o La baisse des prix de certains intrants.

#### – Le cas du Maïs

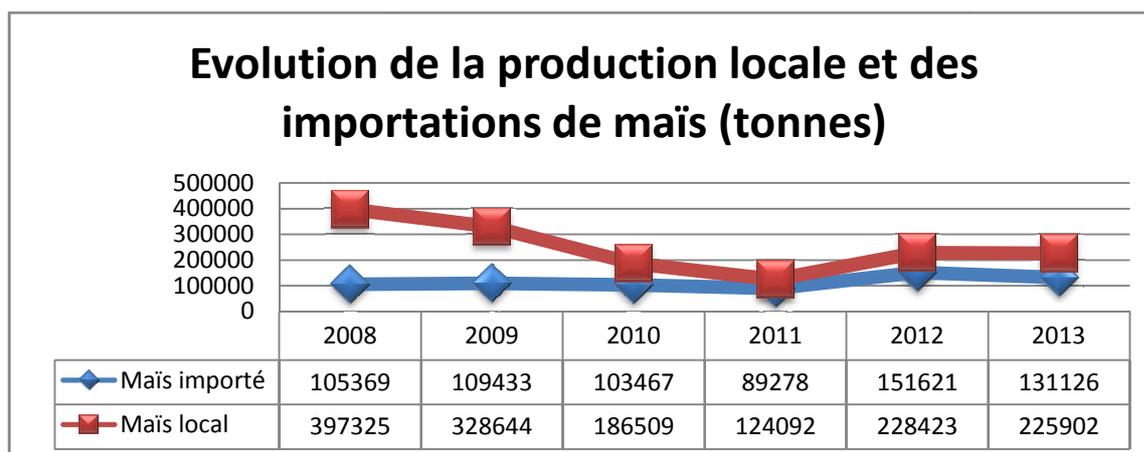


Figure 8 : Evolution de la production locale et des importations de maïs

Sur la période 2008-2013 on note des évolutions contrastées de la production locale du maïs et des importations.

Sur la période 2008 -2011 la production locale de maïs a baissé en passant de 397325 tonnes à 124092 tonnes pour augmenter légèrement et atteindre 228423 tonnes en 2012 et 225902 tonnes en 2013.

Cette légère baisse de la production de maïs local sur la période 2012-2013 est imputable à la baisse des rendements (qui sont passés de 1547 kg/ha en 2012 à 1443 kg/ha en 2013) malgré une légère hausse des superficies emblavées qui sont passées de 6 % des superficies cultivées de 2008 à 2012 contre 7% de 2013 à 2014.

Malgré cette importante diminution de la production, le niveau des importations est resté quasi constant et toujours inférieur à celui de la production. Cela montre que le Sénégal n'est pas fortement dépendant de l'extérieur vis-à-vis des importations de maïs .

Par ailleurs, on constate qu'il n'existe aucune corrélation entre les importations et la production locale. Ceci montre qu'une grande partie du maïs importé serait utilisée à d'autres fins, plutôt que pour la consommation humaine.

L'augmentation de la demande du maïs importé en 2012 (151621 tonnes ) contre 89278 tonnes en 2011 soit une hausse de 69,8% s'explique par la faiblesse de la production céréalière locale, la hausse de la demande des industries pour la fabrication d'aliments de bétail, le développement de la filière avicole suite aux mesures de protection prises par l'Etat concernant l'importation de volaille, le niveau moyen voire faible des prix de cette céréale par rapport aux prix du riz importé et aux prix des céréales locales .

En raison du déficit de production, de la forte demande des consommateurs et industriels, les importations ont augmenté en moyenne de 106 089 tonnes sur la période 2008-2010 et ont baissé pour atteindre 89 278 tonnes en 2011. Un léger relèvement des importations a été noté en 2012 avec 151 621 tonnes avant de revenir à la baisse en 2013 où les quantités importées sont évaluées à 131126 tonnes. Il en a résulté une nette amélioration du volume des importations par rapport aux quatre dernières années.

Il est à noter que des efforts sont entrain d'être faits par les autorités étatiques et les partenaires au développement comme l'USAID pour booster la production locale de par la contractualisation avec les producteurs mais aussi par la distribution d'autres variétés de semences de haut rendement.

#### – Le cas de l'Oignon

## Evolution de la production locale et des importations d'oignon (tonnes)

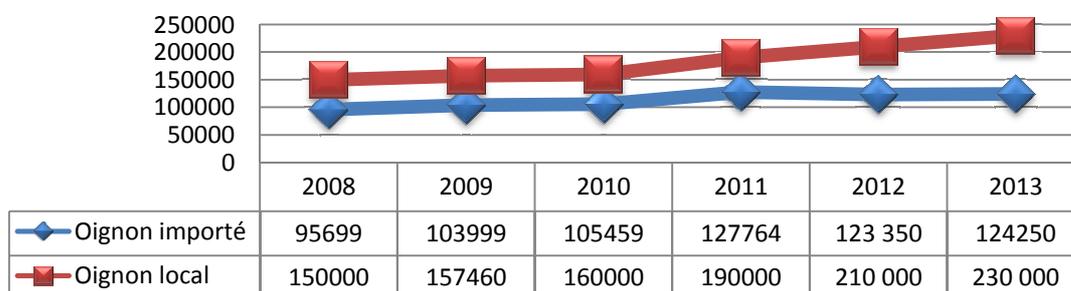


Figure 9 : Evolution de la production locale et des importations d'oignon

On remarque que la production locale est supérieure à la quantité d'oignons importée. Cette importante production ne satisfait la demande nationale que sur une période de six (06) mois, ce qui entraîne un recours aux importations.

L'oignon occupe le premier rang des cultures maraîchères au Sénégal. La production locale provient essentiellement de deux zones : la zone des Niayes, bande côtière s'étendant de Dakar à Saint-Louis, et de la Vallée du fleuve Sénégal. Malgré sa forte augmentation, la production locale d'oignon ne couvre pas l'intégralité de la demande du fait de la saisonnalité de la récolte et de la qualité du produit qui ne permet pas une longue conservation.

Le Sénégal importe chaque année entre 100 000 et 120 000 tonnes d'oignon, soit environ 50% de ses besoins intérieurs.

Par ailleurs, la production locale souffre de quelques contraintes notamment :

- Une absence de politique horticole clairement définie ;
- Un déficit de magasins de stockage répondant aux normes de qualité ;
- Une forte concurrence de l'oignon importé ;
- Un Problème de disponibilité de semences certifiées ;
- le Financement ;
- de mauvaises pratiques culturales

### ❖ Analyse du niveau de couverture des besoins nationaux en céréales

Tableau 6 : Taux de couverture des besoins en céréales

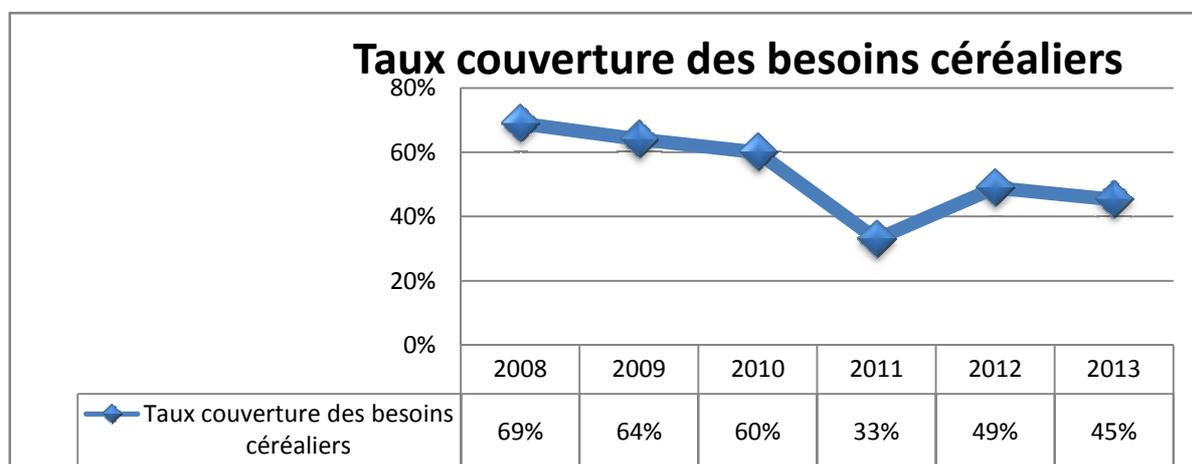
Indicateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production céréalière en milliers de tonnes	1757	1869	1768	1099	1499	1270
<b>Taux couverture des besoins céréaliers</b>	69%	64%	60%	33%	49%	45,3%

Source : DAPS

L'analyse du bilan céréalier prévisionnel fait ressortir les éléments suivants :

- Les disponibilités internes comprenant la production nationale nette (969 077 T) et les stocks (110 540 T) sont évalués à 1 079 617 tonnes et couvrent 45,3% des besoins estimés à 2 381 616 tonnes ;
- Le déficit brut avant importation est de 1 452 299 tonnes ;
- le programme d'importation porte sur un volume de 1 229 703 tonnes dont 24 703 tonnes d'aides alimentaires et 1 205 000 tonnes en importation commerciale (750 000 tonnes de riz, 350 000 tonnes de blé, 25 000 tonnes de sorgho et 80 000 tonnes de maïs).

Selon la norme FAO les besoins céréaliers sont estimés à 185 kg /pers/an. Le taux de couverture national est passé de 49% en 2012 à 45,3% en 2013 soit une baisse en valeur relative de 3,7%. Cette baisse du taux de couverture s'explique par les résultats de la mauvaise campagne agricole 2013/2014. Ce résultat n'est pas encourageant vu les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.



*Figure 10 : Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers*

### **III. ETAT DE MOBILISATION DE MOYENS FINANCIERS DU SECTEUR.**

Les moyens financiers alloués au secteur agricole sont constitués de ressources de l'Etat et de celles des bailleurs de fonds. La présente section examine les tendances majeures des dépenses publiques agricoles de 2008 à 2013, les contributions (Etat, Bailleurs) et leur état d'exécution. Le volume des dépenses publiques réalisées dans l'agriculture traduit un engagement concret du Gouvernement en faveur du développement du secteur.

L'objectif recherché est de doter le secteur de moyens consistants afin de faire jouer à l'agriculture son rôle moteur pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, et la contribution à la croissance économique.

### III.1 Evolution des dépenses et état d'exécution budgétaire

Les dépenses du sous-secteur agriculture couvrent l'ensemble des services centraux (directions nationales, institut de recherche,) et déconcentrés(les DRDR et SDDR), les projets et programmes et les structures autonomes rattachées(les sociétés de développement publiques et parapubliques).

Les dotations budgétaires sont réparties en dépenses de personnel, de fonctionnement hors salaire et d'investissement sur ressources interne (Etat) et ressources externes (PTF).

Sur la période 2008-2013, les dotations initiales par rubrique s'établissent comme suit :

Les dépenses totales du sous-secteur agricole de l'Etat et des bailleurs ont connu une évolution contrastée sur la période 2008-2013. Les dépenses détaillées au tableau annexe 4, ont connu une augmentation sur la période passant de 81 milliards francs CFA en 2008 à plus de 127 milliards de francs CFA en 2013. Cette hausse a été irrégulière selon les années avec une relative constance entre 2011 et 2012 pour l'investissement public sur ressources internes et une hausse entre 2012 et 2013 passant de 45 à 62 milliards de francs ; sur 2008-2013, l'investissement via les bailleurs est fortement contrasté avec un minimum en 2009 de 32 milliards et un maximum en 2013 (55 Milliards).

Les dépenses de fonctionnement hors salaire ont aussi connu une évolution en dents de scie sur la même période, atteignant leur maximum en 2013 avec plus de 7 milliards.

Cette hausse se justifie par la création de nouvelles directions notamment la DMER, la DFPO, les nouveaux projets tels que PADAER et au nouveau règlement d'établissement de l'ISRA avec la revalorisation du statut des chercheurs et de leur convention.

S'agissant des dépenses de personnel, on constate une diminution continue depuis 2009 due au nombreux départ d'agents (retraite, déplacement, faible rémunération, manque de motivation etc.)

Il est intéressant de noter le poids des investissements (sur ressources propres et des bailleurs) sont plus importants que ceux liés au fonctionnement (dépenses de personnel et fonctionnement hors salaires).

Par ailleurs sur toute la période, les investissements de l'Etat dépassent légèrement ceux réalisés par les PTF.

#### III.1.1 Répartition économique des dépenses totales

Le tableau ci-dessous décompose les dépenses publiques agricoles en dépenses de personnel, de fonctionnement hors personnel, d'investissements sur ressources propres et de l'investissement venant les bailleurs. Ici, il s'agit d'analyser la répartition des dépenses consacrées à l'agriculture entre 2008 et 2013.

**Tableau7: Pourcentage moyen des titres de dépenses sur le budget global(LFI) du sous-secteur Agriculture sur la période 2008-2013**

	Dépenses de personnel	Fonctionnement hors salaire	Investissements publics	Investissements Bailleurs	Total
<b>Agriculture</b>	3%	7%	50%	40%	100%

Sur la période 2008-2013, les dépenses de personnel (Agents de l'Etat) et de fonctionnement représentent en moyenne respectivement 3 et 7% du budget total alors que le budget d'investissement (public et bailleurs) représente 90%. En effet, les dépenses sur fonds propres encore appelées dépenses publiques représentent 50% des dépenses d'investissement contre 40% pour celles des bailleurs.

Cependant, compte tenu de la spécificité de la nomenclature budgétaire de l'Etat, une part non négligeable des budgets d'investissement et de fonctionnement couvre des dépenses de personnel. Ce personnel est composé des agents contractuels de l'administration, des projets et programmes et des agents des structures autonomes rattachées (Sociétés nationales, établissements publics, agences, etc.).

Par ailleurs, la part des dépenses de subvention représente 73.5% des dépenses d'investissement sur ressources propres. D'où la nécessité de mieux décortiquer ces rubriques afin d'évaluer concrètement la part effective des investissements dans le secteur.

### III.1.2 Etat d'exécution budgétaire

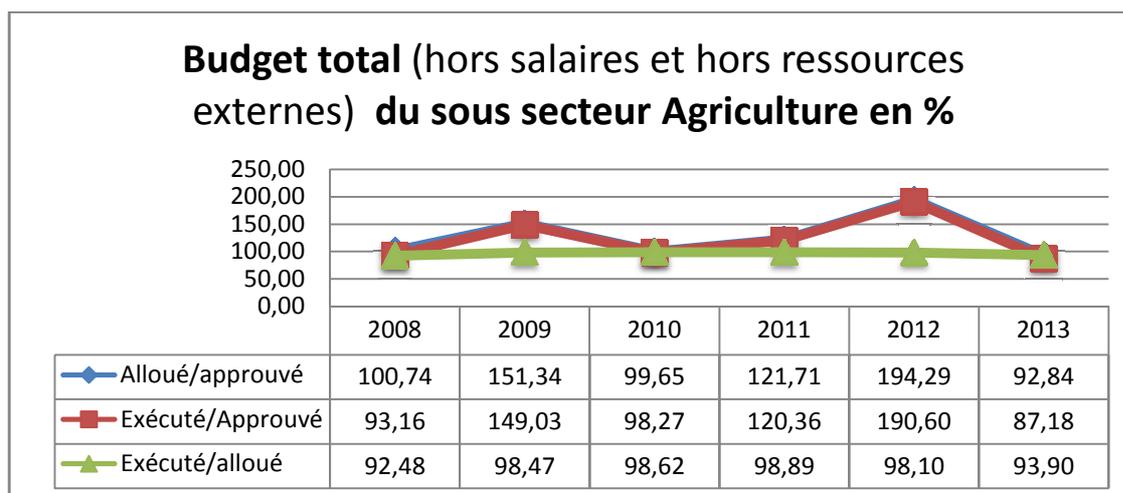


Figure 11: Budget total (hors salaire et hors ressources externes du sous-secteur Agriculture)

Une distinction doit être opérée entre le budget alloué qui correspond à celui de la loi de finances initiale (LFI) votée par le Parlement avant la nouvelle année budgétaire, le budget approuvé qui ajoute au budget de la LFI celui de la loi de finances rectificative (LFR) et le budget exécuté qui correspond aux dépenses ordonnancées.

Annuellement, les dotations budgétaires initiales ont connu des variations en cours d'exercice. Ces modifications ont été apportées pour d'une part, respecter l'équilibre budgétaire et d'autre part supporter des dépenses prioritaires à l'action gouvernementale.

Les dépenses de personnel sont en général exécutées à 100%. Seuls les budgets de fonctionnement hors salaires et d'investissement sur ressources propres sont analysés ci-dessus. La situation d'exécution financière des ressources externes n'est pas disponible.

De 2008 à 2013, le sous-secteur agricole a exécuté en moyenne son budget alloué à hauteur de 96,53%. En 2013, le taux d'exécution du budget voté a baissé de 3,79% par rapport à 2012.

Les dépenses publiques financées sur ressources propres connaissent un taux d'exécution élevé. Le graphique 11ci-dessus donne l'évolution de trois ratios mesurant les niveaux d'exécution des différents types de budgets.

La même évolution est observée pour le ratio entre les dépenses exécutées et les dépenses approuvées. Les dépenses exécutées sont presque de même niveau que les dépenses approuvées de 2008 à 2011. En 2012, les dépenses exécutées étaient supérieures à celles approuvées. Le budget exécuté représente environ 98% du budget alloué entre 2009 et 2012, ce taux a baissé en 2013 jusqu'à 93% atteignant son niveau de 2008 (92,5%).

### III.1.2.1 Exécutions du budget de fonctionnement hors Salaires

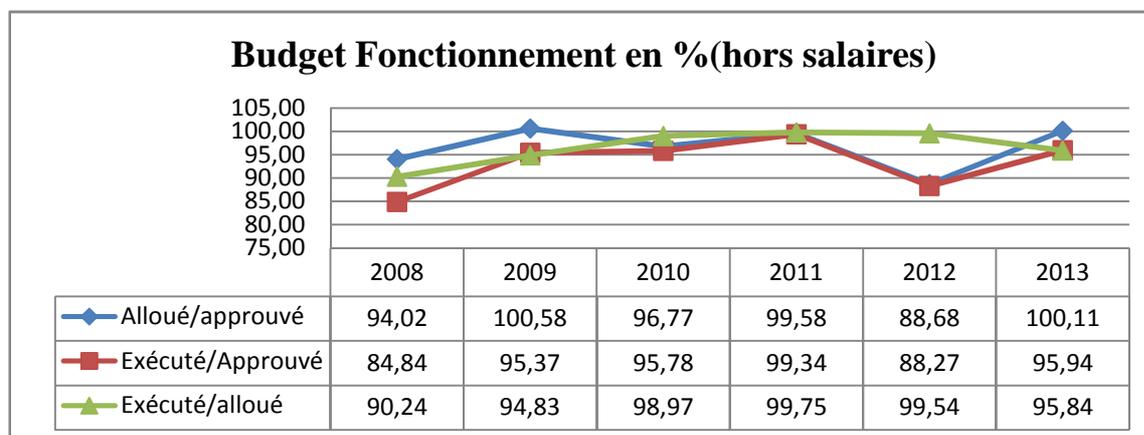


Figure 12: Evolution du Budget de Fonctionnement (hors salaires)

Pour les crédits de fonctionnement, il est très souvent noté des baisses sur les dotations initiales à cause des ponctions budgétaires opérées depuis la gestion 2008. Ces ponctions obéissent au souci de conformité avec le plafond des dépenses au cadrage budgétaire révisé, notamment à la suite de baisses constatées des recettes de l'Etat.

Sur la période 2008-2013, on constate que pour les années 2009 et 2013 il n'y a pas eu de ponctions sur le budget de fonctionnement hors salaire, et par conséquent il a connu une hausse par rapport aux exercices précédents. Cette situation laisse apparaître une faible capacité d'absorption par rapport aux années précédentes où on a connu de ponctions. En 2013, les dépenses de personnel ont baissé de 11%, alors que les dépenses de fonctionnement hors salaire ont augmenté de 14%. Cette situation est due à la nouvelle convention pour la valorisation des agents chercheurs de l'ISRA, et des nouveaux projets.

C'est ainsi que des correctifs aux autorisations de dépenses sont effectuées avec la LFR pour augmenter le budget de fonctionnement de 8, 280 millions FCFA sur le budget initialement prévu à hauteur de 7,367 milliards FCFA.

Cette rubrique jugée non prioritaire, en 2013, a connu une hausse de plus 750 millions FCFA destinée à la valorisation des salaires des chercheurs. Toutefois, ces mesures ne sont pas sans

conséquence sur le fonctionnement correct de certaines structures centrales et déconcentrées, vu que le taux d'exécution n'a jamais dépassé les 100%.

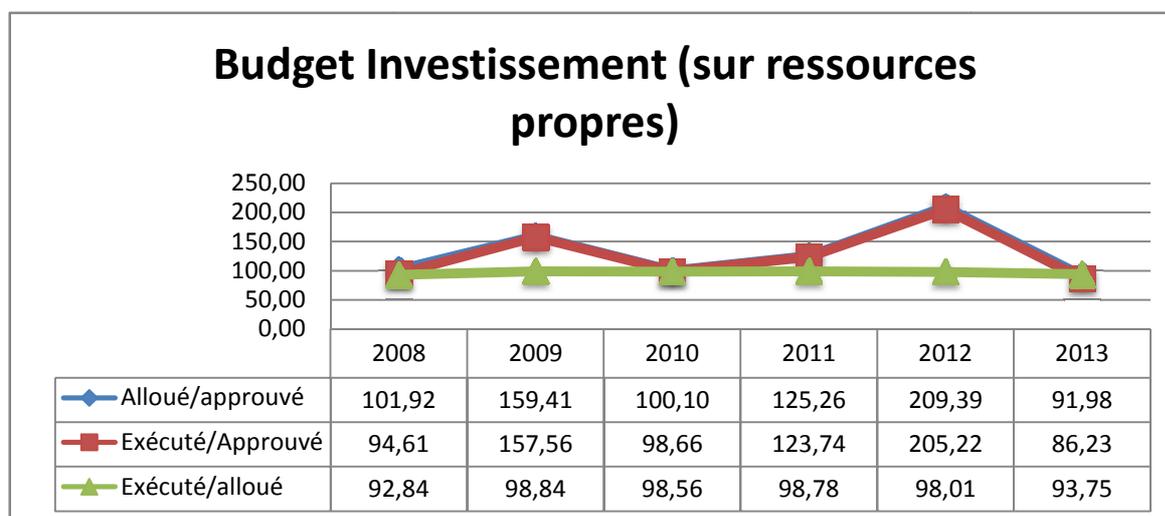
Sur cette période, le sous-secteur agricole a bénéficié d'une allocation budgétaire hors salaire de 7,375milliards FCFA, ce qui représente 6% du budget du secteur Agricole. Le taux d'exécution est de 95,84% alors qu'elle avoisine les 100% chaque année.

### III.1.2.2 Etat d'exécution du budget d'investissement sur ressources internes

Contrairement aux crédits de fonctionnement, les crédits d'investissement sur ressources internes ont toujours connu des hausses en cours d'exercice budgétaire pour prendre en compte principalement le financement des campagnes agricoles (subventions des semences, engrais, matériels agricoles) sauf pour l'exercice 2013.

En 2013, les dépenses d'investissement (Etat et Bailleurs) sont à hauteur de 117,656 milliards soit une hausse de 35,60 milliards en valeur absolue et 42,8% en valeur relative par rapport à 2012.

Cette progression des budgets d'investissements est plus tirée par les dépenses d'investissement sur ressources propres que sur ressources des bailleurs. Par ailleurs le ratio dépenses d'investissement total rapportées aux dépenses totales s'établie à 92,5% contre 90,23% en 2012.



**Figure 13 : exécution du budget d'investissement sur ressources propres**

Toutefois, les réaménagements budgétaires qui permettent ce financement entravent la mise en œuvre des projets et programmes qui font l'objet de réaménagements ou d'annulation de crédit de paiement. Les contreperformances actuelles de l'agriculture sénégalaise indiquent que les efforts doivent être encore plus importants et rationalisés pour appuyer ce secteur qui représente l'activité principale des sénégalais mais qui contribue encore trop peu à la croissance.

## IV. Principales contraintes rencontrées dans le secteur

Les performances agricoles restent encore freinées par plusieurs contraintes notamment :

- **Contraintes d'ordre naturel** : (i) la faiblesse et la variabilité de la pluviométrie ;(ii) les inondations ; (iii) la saturation et la dégradation des terres (la salinisation des sols, l'avancée du biseau salé dans la zone des Niayes, etc.) ; (iv) la diminution du couvert végétal et de la biodiversité avec la disparition de plusieurs types d'arbres qui pourrait contribuer à la régénération du sol (cas de *acaciaalbida* ou kadd) ; (v) les effets des changements climatiques avec le bouleversement des écosystèmes.

- **Contraintes d'ordre socio-économique** : le faible niveau d'utilisation des intrants agricoles en quantité et en qualité (semences de qualité en quantité suffisante, engrais notamment ), (ii) le faible niveau d'instruction des producteurs au sein des exploitations agricoles ; (iii) l'insuffisance de la dotation en infrastructures rurales (pistes de production, magasins de stockage, de conservation, unités de transformation etc.) etc.;

- **Contraintes liées à l'environnement de la production agricole** : (i) l'accès difficile au système de crédit ; (ii) la non disponibilité de semences en qualité (sélectionnées)suffisante notamment pour la filière arachide ;(iii) l'insuffisance du matériel agricole et de l'engrais; (iv) les rigidités et l'inadéquation de la loi sur le domaine national ;(v)la faiblesse de la taille des parcelles cultivées avec une superficie moyenne par actif de 1ha ;(vi)un système de financement agricole peu performant ; un niveau de professionnalisation encore faible.

-**Contraintes d'ordre technique** : (i) les paquets technologiques souvent inappropriés et sans rapport avec les niveaux des ressources tirées de l'exploitation agricole ; (ii) l'absence ou insuffisance des mesures d'accompagnement technique des producteurs ;(iii) le faible niveau de diffusion et de vulgarisation des résultats de la recherche,(iv)l'insuffisance des moyens pour les services publics d'accompagnement techniques etc. ;

- **Contraintes liés à l'environnement international** : (i) Précarisation du marché mondial de l'huile d'arachide et du coton, consécutive aux difficultés de compétitivité face aux subventions accordées aux producteurs des pays développés ; (ii) volatilité des cours mondiaux du coton, imputable en grande partie, à la concurrence des fibres synthétiques et à un rapport euro/dollar très élevé;

-**Contraintes liées au non-respect des plans d'aménagement du territoire** avec :

-pour le Code pastoral,la non délimitation des parcours pastoraux de façon à préserver les cultures des ravages du bétail.

-une urbanisation anarchique due à la pression démographique entraînant l'édification en zones d'habitation de terre agricoles péri urbaines ;

la prolifération des industries minières comme MTD (de kayar a Lompoul), empiétant sur les zones de cultures horticoles dans la zone des niayes.

#### **-Contraintes d'ordre institutionnel :**

L'instabilité institutionnelle (changement fréquent de ministres) entraîne une réorientation continue des actions définies dans les politiques de développement du secteur.

- Le paysage institutionnel du secteur agricole est marqué par la présence de diverses entités (structures centrales et déconcentrées de l'Etat, agences nationales, ONG, OP, plateformes, etc.).

L'examen de la nature et de la hiérarchie des nombreuses institutions dans le secteur agricole révèle une dispersion des centres de conception et de décision pour les mêmes acteurs à la base. Les structures déconcentrées du développement rural n'ont pas de lien hiérarchique formel avec les services centraux.

Malgré les liens fonctionnels forts qu'ils entretiennent, cette situation pose des problèmes de synergie des interventions.

Les réalisations des ONG, OP, privées, et autres ANE dans le secteur ne sont pas répertoriées dans les progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques retenues.

-L'autre aspect réside dans le morcellement et la répartition des services du Ministère en charge de l'Agriculture qui entraîne un chevauchement des missions de certaines structures (cas de la DAPSA et de la CEP). De telles situations créent de sérieuses rigidités dans la mise en cohérence du pilotage et du suivi-évaluation des actions dans le secteur agricole.

-Le déficit de ressources humaines en quantité et en qualité (dû au départ massif du personnel lié à la retraite et à la faible rémunération des agents du secteur agricole comparé à leurs collègues des autres secteurs) conjugué à la situation instable des agents contractuels.

-Inefficiences des systèmes d'approvisionnement et de distribution des intrants;

- défaillance du système de commercialisation des produits agricoles liée à un faible niveau d'organisation des filières ;

- Le non-respect des dispositions de la Déclaration de Paris relatives à l'alignement des bailleurs aux priorités nationales avec comme conséquence des lourdeurs au niveau des procédures d'instruction et de validation des dépenses.

## **V. Perspectives à court et moyen termes pour la mise en œuvre de la politique du secteur**

La couverture des besoins alimentaires au Sénégal est fortement tributaire des performances de l'agriculture au sens strict. Ainsi pour résorber le déficit entre la demande nationale en produits alimentaires et la production nationale, il urge d'accélérer la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole. Le défi du secteur agricole est d'augmenter la production nationale afin de diminuer voire supprimer les importations en produits alimentaires.

Pour réaliser les engagements des gouvernements inscrits dans le Pacte du PNIA et atteindre l'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2017, l'Etat s'est engagé récemment dans une

perspective d'accélération et de modernisation de l'agriculture à travers le Programme de Renforcement et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

Au-delà de toutes les spéculations cultivées dans le pays, ce programme s'appuie essentiellement sur quatre filières pour réaliser sa vision. Il s'agit des filières riz, oignon, arachide, fruits et légumes de contre saison. L'autonomie alimentaire du Sénégal permettra in fine d'assurer l'accès permanent à la nourriture à tous et contribuera considérablement à la réduction de la pauvreté.

Cependant, compte tenu du contexte des échanges internationaux, il ne suffit plus de produire en grandes quantités pour être à l'abri des importations mais il faut s'assurer de la qualité des productions à des prix compétitifs afin de satisfaire les consommateurs de plus en plus exigeants.

La mise en œuvre du PRACAS offre des perspectives à court et moyen terme pour le secteur agricole. Ainsi, dans **le court terme** il s'agira :

- De développer quatre (3 «) corridors céréaliers (riz, mil, mais) d'ici 2017;
- Deréaliser 150 à 200 microprojets de soutien à l'agriculture familiale ;
- D'asseoir la compétitivité du secteur agricole en agissant sur l'amélioration des rendements, l'attractivité des prix des intrants,

Une plus grande attractivité pour la coopération public-privé (national et international) dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA à travers la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et Nutrition (2013-2016) (NASAN).

Le Gouvernement du Sénégal entend alors améliorer et accélérer les réformes visant l'incitation à l'investissement du secteur privé dans le domaine agricole, en particulier :

- (i) En prenant en compte des mesures pour faciliter l'accès à la terre et son utilisation productive sécurisée par tous ;
- (ii) En mettant en œuvre des réglementations nationales applicables aux semences qui encouragent une participation accrue du secteur privé dans ce domaine ;
- (iii) En privilégiant la participation de toutes les parties prenantes dans la formulation des politiques.

Soucieux de l'enjeu que revêtent les informations statistiques dans l'élaboration et le suivi évaluation des politiques, le gouvernement s'est engagé à conduire un second recensement agricole.

## **VI. Conclusion et Recommandations**

### **VI.1 Conclusion**

L'agriculture occupe plus de 50 % de la population active. En plus du secteur primaire, les secteurs des transports, de la transformation et du commerce sont aussi tributaires de la production agricole et les revenus tirés de ces secteurs assurent des marchés pour les biens et

services. Cependant la contribution de l'agriculture dans la formation du PIB ne fait que décroître. Se situant dans les années 70 autour de 20% elle ne représente que 7,6% en 2013. Toutes les réformes contenues dans les politiques mises en œuvre, ne suffisent toujours pas à amorcer une forte croissance de la production agricole et par-delà la valeur ajoutée du secteur.

La présente revue sectorielle a voulu apporter une contribution à l'analyse des impacts des politiques agricoles sur le développement économique du Sénégal. La revue s'est appuyée sur l'analyse d'indicateurs qui renseignent sur le niveau des résultats obtenus avec les différentes stratégies mises en œuvre ainsi que les moyens consentis pour y arriver.

Les résultats affichés prouvent que le Sénégal a poursuivi les politiques d'autosuffisance alimentaire basée sur l'augmentation des productions et des stocks de sécurité.

## **VI.2 Recommandations :**

### **A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances**

- Assurer une meilleure implication du MAER dans l'exercice d'arbitrage budgétaire.
- Promouvoir une politique de financement rural appropriée et faciliter l'accès au Crédit ;

### **A l'endroit du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural**

- Elaborer un cadre logique de suivi des recommandations de la revue ;
- Allouer un budget conséquent pour l'élaboration des documents de politiques, stratégies, programmes et projets et pour le suivi de leur mise en œuvre ;
- Assurer de manière stable et durable le financement des activités statistiques jugées prioritaires comme le Recensement et les enquêtes complémentaires (enquête revenu, enquête budget économique) pour mieux renseigner les indicateurs ;
- Veiller au respect des engagements triennaux et non annuels du CDSMT ;
- Impliquer les services techniques aux arbitrages internes et tenir compte des perspectives prioritaires du secteur pour assurer une cohérence dans l'affectation des budgets ;
- Systématiser l'élaboration de rapports techniques et financiers trimestriels ou semestriels pour tous centres de responsabilité du département ;
- Recourir au recrutement d'agents de l'état satisfaisant à la fois la dimension qualitative et quantitative ; A ce titre, la régularisation des agents contractuels pourrait contribuer à résorber ce déficit
- Mettre en place un système de revalorisation des salaires (par des primes et autres indemnités comme chez les autres secteurs) pour une bonne fidélisation des agents en service et l'attrait des compétences pour le remplacement des nombreux départs à la retraite.
- Revoir l'organigramme du MAER et la répartition des fonctions et attributs entre les différents services, pour un meilleur pilotage institutionnel et une meilleure efficacité et efficience dans les résultats.



## Annexes

### Annexe1: Assurance agricole/Réalisations : Evolution des données techniques de 2009 à 2013

	ANNEES				
RECOLTES	2009	2010	2011	2012	2013
Prime nette émise	38 580 137	42 696 784	42 987 395	155 110 538	236 817 792
Valeurs assurées	1 658 248 044	2 383 939 617	589 331 774	1 141 101 773	4 372 264 904
Sinistres payés	0	0	0	8 708 409	133 000 000
S/P en %	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,61</b>	<b>8,44</b>
Nombre de producteurs assurés	1 621	1 348	1 285	2 103	5 000
Superficies totales assurées (ha)	27 907	2 680	2 617	4 688	7 900
Superficies Tomate	2 050	2 617	2 617	2 617	2 600
Superficies Arachide	12	32	0	70	100
Superficies Coton	25 845	0	0	0	1000
Superficies Mil	0	14	0	0	0
Superficies Maïs	0	17	0	32	150
Superficies Riz	0	0	0	1 943	4 000
Superficies Oignon	0	0	0	26	50
	ANNEES				
Elevage	2009	2010	2011	2012	2013
Prime nette émise	2 329 100	11 836 210	21 215 175	59 647 153	247 542 625
Valeurs assurées	44 585 000	227 050 000	751 796 750	1 125 870 120	4 972 619 615
Sinistres payés	68 000	820 000	9 625 360	11 882 061	34 015 860
S/P en %	<b>2,92</b>	<b>6,93</b>	<b>45,37</b>	<b>19,9</b>	<b>13,7</b>
Nombre d'éleveurs assurés	34	135	226	154	1500
Nombre Avicultured'assurés	0	11	6	2	20
Nombre de bétail assuré	378	22 267	55 824	61 571	197 500
Bovins	195	282	1 461	2 854	17 000
Ovins	5	595	6 516	8 888	27 500
Caprins	1394	160	3 672	18 674	12 000
Equins	39	137	150	171	1 000
Volaille	0	21 093	44 025	30 984	140 000
TOTAL	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'assuré	1 655	1 494	1 517	2 259	6 520
Prime Nette Emise	<b>40 909 237</b>	<b>54 532 994</b>	<b>64 202 570</b>	<b>214 757 691</b>	<b>484 370 417</b>
Croissance du chiffre d'affaires		33,30	17,73	234,5	125,54
Valeurs assurées	1 702 833 044	2 610 989 617	1 341 128 524	2 266 971 893	9 344 884 519
Sinistres payés	68 000	820 000	9 625 360	20 590 470	53 995 35
S/P	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>	<b>15</b>	<b>9,6</b>	<b>11,1</b>

Source : CNAAS

**Annexe2: Evolution des importations de produits agricoles (en tonnes)**

Produits	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits céréaliers	1381037	1277472	1218716	1355885	1622910	1604151
Dont Riz	863371	714623	650632	804788	918198	901080
Produits horticoles	154040	159944	162864	177638	185620	203340
Importations agricoles (tonnes)	2398448	2152039	2032212	2338311	2726728	2708571

**Source : ANSD/DAPS**

**Annexe3: Evolution des exportations de produits agricoles (en tonnes)**

Produits	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits arachidières (tonnes)	21677	49329	94405	116689	41932	78322
Produits horticoles (tonnes)	29014	26810	29988	47181	49995	96921
Coton en masse (tonnes)	14022	8722	12579	14896	10366	16123
Exportations agricoles (tonnes)	64715	84862	136972	178767	102293	191367

**Source : ANSD**

**Annexe4: Décomposition des dépenses de l'Etat en dépenses de personnel, fonctionnement hors personnel, investissement sur ressources propres et investissement via les bailleurs**

Rubriques	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses de personnel	2 765 076 240	3 053 332 760	2 910 585 360	2 605 696 000	2 420 43660	2 150 273 000
Fonctionnement hors salaire	6 175 894 500	6 631 269 015	6 385 183 373	5 789 708 826	6 467 74180	7 375 356 000
Investissements publics	38 355 186685	66 130 026 711	42 292 182600	45 428 028 936	45 265 6000	62 578 135 200
Investissements Bailleurs	34 008 000000	32 789 000 000	36 816 000000	42 716 000 000	37 13000000	55 078 000 000
<b>Total</b>	<b>81 304 157425</b>	<b>108 603 628 486</b>	<b>88 403 951333</b>	<b>96 539 433 762</b>	<b>91 28861840</b>	<b>127 181764200</b>

**Source : DAGE**

**Annexe5: Budget total (hors salaires et hors ressources externes)**

Rubriques	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Approuvé (LFI)	44 202 813000	48 078 156 000	48 846 496 000	42 080 947 250	51 733 423 180	75 352 076 000
Modifications (LFR et autres)	328 268 183	24 683 139 726	-169 130 027	9 136 790 512	48 781 588 545	-5 398 584 800
Alloué final (LFI+LFR)	44 531 081 183	72 761 295 726	48 677 365 973	51 217 737 762	100 515 011 725	69 953 491 200
Exécuté (base liquidation)	41 180 520 551	71 651 424 612	48 003 488 732	50 650 669 458	98 604 242 912	65 689 499 515
<i>Alloué/approuvé</i>	100,74	151,34	99,65	121,71	194,29	92,84
<i>Exécuté/Approuvé</i>	93,16	149,03	98,27	120,36	190,60	87,18
<i>Exécuté/alloué</i>	92,48	98,47	98,62	98,89	98,10	93,90

**Source : DAGE**

**Annexe6 : Budget Fonctionnement (hors salaires)**

<b>Rubriques</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Approuvé (LFI)</b>	6 568 813 000	6 593 156 000	6 598 196 000	5 813 947 250	6 467 748 180	7 367 076 000
<b>Modifications (LFR et autres)</b>	-392 918 500	38 113 015	-213 012 627	-24 238 424	-732 321 449	8 280 000
<b>Alloué final (LFI+LFR)</b>	6 175 894 500	6 631 269 015	6 385 183 373	5 789 708 826	5 735 426 731	7 375 356 000
<b>Exécuté</b>	5 573 247 648	6 288 114 000	6 319 548 423	5 775 474 907	5 708 958 418	7 068 220 011
<i>Alloué/approuvé</i>	94,02	100,58	96,77	99,58	88,68	100,11
<i>Exécuté/Approuvé</i>	84,84	95,37	95,78	99,34	88,27	95,94
<i>Exécuté/alloué</i>	90,24	94,83	98,97	99,75	99,54	95,84

*Source : DAGE*

**Annexe7: Budget Investissement (sur ressources propres)**

<b>Rubriques</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Approuvé (LFI)</b>	37 634 000 000	41 485 000 000	42 248 300 000	36 267 000 000	45 265 675 000	67 985 000000
<b>Modifications (LFR et autres)</b>	721 186 685	24 645 026 711	43 882 600	9 161 028 936	49 513 909 994	-5 455 000 000
<b>Alloué final (LFI+LFR)</b>	38 355 186 685	66 130 026 711	42 292 182 600	45 428 028 936	94 779 584 994	62 530 000 000
<b>Exécuté</b>	35 607 272 903	65 363 310 612	41 683 940 309	44 875 194 551	92 895 284 494	58 621 279 504
<i>Alloué/approuvé</i>	101,92	159,41	100,10	125,26	209,39	91,98
<i>Exécuté/Approuvé</i>	94,61	157,56	98,66	123,74	205,22	86,23
<i>Exécuté/alloué</i>	92,84	98,84	98,56	98,78	98,01	93,75

*Source : DAGE*